

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du vingt-quatre mai deux mille vingt quatre fixant la composition de la commission de sélection constituée en vue du recrutement par voie de PACTE d'un agent administratif au service accueil du pôle transverse du bureau principal de la Pointe-Jarry à Baie-Mahault

Le directeur régional des douanes et droits indirects de la Guadeloupe et des Iles du Nord,

- VU l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n° 2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article L 326-10 et suivants du Code général de la fonction publique ;
- VU l'arrêté du 21 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un recrutement par voie de PACTE pour l'accès au grade d'agent de constatation des douanes ;
- VU l'avis autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE) pour l'accès au grade d'agent de constatation des douanes,

A R R Ê T E :

Article 1^{er} : Monsieur Philippe CHABLE, inspecteur principal de 1^{ère} classe des douanes et droits indirects, est nommé président(de la commission de sélection constituée en vue du recrutement par voie de PACTE d'un agent administratif au service accueil du pôle transverse du bureau principal de la Pointe-Jarry à Baie-Mahault.

En cas d'empêchement du président, une suppléante sera désignée parmi les membres de la commission nommés à l'article 2 ci-dessous.

Article 2 : Sont nommés membres de la commission de sélection :

M.	CHABLE	Philippe	Inspecteur principal de 1 ^{ère} classe des douanes et droits indirects
M.	GENE	Alex	Inspecteur régional de 2 ^{ème} classe des douanes et droits indirects
M.	SERGENT	Didier	Représentant de France Travail

Article 3 : Sont désignés membres suppléants:

Mme	DEWAILLY-LE GALL	Corinne	Inspectrice principale de 1 ^{ère} classe des douanes et droits indirects
M.	SIGISCAR	Christian	Contrôleur principal des douanes et droits indirects
Mme	DOUGLAS	Jessica	Représentant de France Travail

Fait le 24 mai 2024

Paris Le directeur régional des douanes
et droits indirects,
LE CHEF DU PR4
CHABLE

